



## CHARTRE TWITTER POUR LES ELEVES DU PRIMAIRE

- Je suis responsable de tout ce que j'écris.
- Tous les messages envoyés sont écrits sans erreur de français.
- On montre toujours le message à notre enseignant avant de le publier.
- On écrit des messages respectueux sans méchanceté ni moquerie.
- On écrit des messages de 140 caractères maximum.
- On écrit toujours le message sur le cahier de brouillon en premier.
- On ne publie pas de photo reconnaissable d'un élève.
- Si on rencontre quelqu'un qui ne respecte pas notre charte, on le bloque.
- Le compte Twitter de la classe est le seul que l'on puisse avoir car on n'a pas le droit d'avoir un compte Twitter personnel si on a moins de 13 ans.
  
- Si on va voir le compte de la classe depuis la maison, on le fait toujours avec un adulte.

L'élève

Le professeur

Le directeur